

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adhésion au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Rapporteur : Florence Presson

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) est un établissement public à la fois national et local, doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un potentiel d'innovation et de recherche.

Ce Centre intervient auprès de l'État, des collectivités territoriales et des entreprises dans le cadre de ses six compétences (expertise et ingénierie territoriale, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral).

Il peut également intervenir pour le compte des collectivités sur des missions en ingénierie de deuxième niveau (assistance à maîtrise d'ouvrage, expertises, méthodologie...) en complément des ressources locales (agences techniques départementales, agences d'urbanisme, CAUE, établissements publics fonciers, etc.) et en articulation avec les ingénieries privées.

Il est proposé d'adhérer au CEREMA étant précisé que cette adhésion permet notamment à la Ville :

- de disposer d'un accès privilégié et prioritaire à l'expertise du CEREMA,
- de rejoindre une communauté d'élus et d'experts et de disposer de prestations spécifiques.

Le montant annuel de la contribution est de 1 000,20 euros (0,05 euros par habitant pour 20 004 habitants).

Compte tenu de l'objectif de la ville de Sceaux de développer une stratégie de transition écologique (plan de sobriété, stratégie bas carbone, plan de végétalisation, développement des mobilités actives...), il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver l'adhésion au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et de désigner son représentant au sein de cet établissement.